



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CCITT

COMITÉ CONSULTATIF
INTERNATIONAL
TÉLÉGRAPHIQUE ET TÉLÉPHONIQUE

T.502

(11/1988)

SÉRIE T: ÉQUIPEMENTS TERMINAUX ET
PROTOCOLES POUR LES SERVICES DE
TÉLÉMATIQUE

**PROFIL D'APPLICATION DE DOCUMENT PM1
POUR L'ÉCHANGE DE DOCUMENTS
SOUS FORME RETRAITABLE**

Réédition de la Recommandation T.502 du CCITT publiée
dans le Livre Bleu, Fascicule VII.7 (1988)

NOTES

1 La Recommandation T.502 du CCITT a été publiée dans le fascicule VII.7 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 2010

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, par quelque procédé que ce soit, sans l'accord écrit préalable de l'UIT.

**PROFIL D'APPLICATION DE DOCUMENT PM1
POUR L'ÉCHANGE DE DOCUMENTS SOUS FORME RETRAITABLE**

0 Introduction

La présente Recommandation définit un profil d'application de document ci-après désigné PM1 permettant de transférer, entre machines de traitement de texte seulement, des documents contenant uniquement des caractères, sous forme codée. Ce profil est défini conformément aux Recommandations de la série T.410.

La présente Recommandation comporte deux sections principales. La section 5 définit les caractéristiques offertes par le PM1, qui correspondent aux caractéristiques classiques des machines de traitement de texte considérées dans l'optique de l'utilisateur. La section 6 définit formellement les profils d'application conformément à la Recommandation T.411. La définition porte sur le niveau d'architecture du document et les niveaux d'architecture de contenu, ainsi que sur les attributs et valeurs d'attribut admissibles correspondants.

S'agissant du codage d'un document, la présente Recommandation sera appliquée comme suit: les caractéristiques du document seront représentées en fonction des caractéristiques décrites à la section 5, qui seront ensuite codées conformément aux dispositions énoncées à la section 6.

La présente Recommandation n'établit pas de correspondance précise entre les caractéristiques d'un document donné et les caractéristiques d'architecture du document et d'architecture de contenu définies à la section 6. Cette correspondance sera manifeste dans la plupart des cas, mais parfois, telle ou telle caractéristique d'un document n'aura pas d'équivalent exact dans le profil. Dans ce cas, il y aura peut-être lieu de procéder à une approximation de cette caractéristique, si possible au moyen d'une caractéristique connexe spécifiée à la section 5.

La définition des correspondances déborde du champ de la présente Recommandation et sera traitée de façon plus appropriée dans les Recommandations spécifiant les caractéristiques des terminaux et les aspects service.

La présente Recommandation constitue un moyen de codage de documents applicable à tout service de télématique. Ce moyen est indépendant des moyens de création, de traitement, de reproduction ou de transfert des documents, aspects qui pourront être spécifiés dans d'autres Recommandations reposant sur le présent texte.

La présente version du mode PM1 assure la représentation et le codage de documents dont le texte est disposé et lu de gauche à droite et de haut en bas, c'est-à-dire de documents rédigés en langues latines. La présente Recommandation sera ultérieurement étendue aux documents rédigés de haut en bas et de droite à gauche sur la page.

1 Portée

1.1 La présente Recommandation définit un profil d'application de document conforme aux spécifications rassemblées dans la série de Recommandations T.410. Ce profil est ci-après dénommé profil PM1.

Le profil PM1 a pour objet de spécifier des formats d'échange réciproque convenant au transfert de documents entre machines de traitement de texte. Les documents visés sont de types divers: mémorandums, lettres et rapports, et leur contenu est composé exclusivement de caractères.

Les documents peuvent être transférés sous l'une des formes suivantes:

- forme retraitable, facilitant la révision des documents par le destinataire;
- forme formatée, facilitant la reproduction selon les souhaits du destinataire;
- forme formatée retraitable, facilitant la reproduction par le destinataire selon les intentions de l'expéditeur, facilitant également la révision des documents par le destinataire.

1.2 Les caractéristiques ainsi transmissibles relèvent de l'une des catégories suivantes:

- a) caractéristiques de présentation de page: cela concerne le formatage de chaque page d'un document lorsqu'elles sont reproduites;
- b) caractères: jeux de caractères et fonctions de commande définissant le contenu du document;
- c) formatage et restitution du contenu caractère déterminant l'aspect du contenu reproduit;
- d) caractéristiques de gestion du document: concernent des informations relatives à l'ensemble du document: titre, histoire et date de création. Ces informations sont utilisées pour la constitution des fichiers et leur extraction.

1.3 Lorsque le service utilisateur du profil d'application procède à une négociation, on suppose que toutes les caractéristiques non essentielles peuvent être négociées.

2 Champ d'application

2.1 Le profil d'application de document défini dans la présente Recommandation est, par conception, indépendant des moyens de création ou de transfert des documents codés.

2.2 La présente Recommandation définit un profil d'application de document pouvant être utilisé dans tout service télématique.

3 Références

Recommandations de la série T.410: «Architecture des documents ouverte (ODA)¹⁾ et format d'échange.»

4 Définitions et notations utilisées dans la présente Recommandation

4.1 Définitions de termes

La terminologie utilisée dans la présente Recommandation est définie dans la Recommandation T.411.

4.2 Notation utilisée dans les tableaux d'attributs

La notation utilisée dans les tableaux d'application d'attributs de la présente Recommandation est la suivante:

Symbole d'applicabilité d'un attribut pour composants: .../... représentant les descriptions de classe d'objet/les descriptions d'objet.

Le symbole ... est ensuite remplacé par:

M attribut obligatoire
NM attribut non obligatoire
D attribut admettant une valeur par défaut
-- attribut non applicable
(--- équivaut à --/--).

Dans les tableaux définissant les valeurs d'attribut admissibles, le terme 'indifférent(e)' signifie que toute valeur peut être attribuée dans la mesure où elle est admissible aux termes des Recommandations de la série T.410. Le tiret '-', dans un tableau de valeurs d'attribut, indique qu'il n'y a pas lieu de spécifier une valeur sous la rubrique correspondante. Par exemple, il n'y a pas lieu de spécifier une valeur par défaut pour un attribut non obligatoire.

La présence d'attributs dans les styles de formatage et les styles de présentation est indiquée par le symbole:

O l'attribut est toujours présent
X l'attribut peut être présent
- l'attribut est toujours absent.

5 Caractéristiques offertes par le profil d'application

5.1 Considérations générales

La présente section dresse l'état récapitulatif des caractéristiques retraitables et des caractéristiques physiques qu'offre le profil d'application défini par la présente Recommandation, en termes connus des utilisateurs des machines de traitement de texte actuellement en usage.

La conception d'un document, sur le double plan logique et physique, peut être décrite par un format d'échange unique qui permet de tenir compte des besoins correspondant aux diverses applications de la bureautique (traitement de texte, services de correspondance, impression, archivage, etc.).

Le contenu du document doit être composé uniquement de caractères.

1) ODA: «Open Document Architecture».

5.2 *Caractéristiques logiques*

Sous l'angle logique, le contenu du document est subdivisé en éléments que l'on nomme «paragraphe». On distingue trois types de «paragraphe», à savoir l'en-tête, le bas de page et le corps du texte, correspondant aux zones d'en-tête, de bas de page et de texte de chaque page du document, comme l'indique le § 5.3.

Les «paragraphe» correspondant au corps du texte sont réunis en groupes qui peuvent contenir un nombre indéterminé de «paragraphe».

La subdivision en «paragraphe» permet de spécifier diverses caractéristiques physiques et de présentation des «paragraphe» individuels ou regroupés en ensembles successifs.

Le regroupement des «paragraphe» permet de répartir diverses parties du contenu d'un document en plusieurs ensembles de pages différant par leur mise en page (voir le § 5.3).

L'en-tête et le bas de page se composent également d'un ou de plusieurs «paragraphe». Cette disposition permet de spécifier différentes caractéristiques physiques et de présentation pour diverses parties de l'en-tête et du bas de page.

Par ailleurs, un document peut se composer d'un nombre indéterminé de groupes de «paragraphe» d'en-tête et de bas de page. Ainsi, le contenu des en-têtes et des bas de page peut être modifié dans un document, tout comme la mise en page et la présentation de ce contenu.

L'identité de la sémantique des «paragraphe» et groupes de «paragraphe» n'est pas garantie au départ et à la réception du document.

5.3 *Caractéristiques physiques*

5.3.1 *Structure physique du document*

Sous l'angle de la mise en page, le document comprend un ou plusieurs ensembles de pages. Cette composition permet de distinguer divers ensembles de pages caractérisés par des dispositions différentes.

Chaque ensemble de pages se compose d'une séquence d'une ou plusieurs pages, constituée selon l'une des modalités suivantes:

- a) page unique;
- b) séquence de deux pages ou davantage, de caractéristiques de présentation identiques;
- c) séquence de pages qui seront présentées alternativement 'recto' et 'verso' (voir la remarque 1); les caractéristiques physiques des faces 'recto' et 'verso' peuvent être identiques ou différentes;
- d) page initiale suivie d'une séquence d'une ou plusieurs pages dont les caractéristiques physiques diffèrent de la première (Remarque – La page initiale peut avoir les mêmes caractéristiques physiques que les pages suivantes, tandis que le texte de l'en-tête ou du bas de page diffère);
- e) page initiale suivie d'une séquence de pages recto verso selon les modalités décrites au point c) ci-dessus; les caractéristiques physiques de la page initiale peuvent être (mais ne sont pas nécessairement) différentes de celles des pages recto verso.

La zone disponible dans chaque page nominale (voir la remarque 2) pour la reproduction du contenu du document est appelée zone de texte. La zone de texte présente des caractéristiques générales constantes d'un bout à l'autre du document et peut comprendre trois zones indépendantes ne se chevauchant pas.

Il s'agit de la zone d'en-tête, située au-dessus de la zone de texte et réservée au texte de l'en-tête, de la zone de bas de page, située au-dessous et réservée au texte de bas de page, et de la zone de corps comprise entre l'en-tête et le bas de page, réservée au corps du texte. L'une ou l'autre des zones réservées à l'en-tête et au bas de page, (ou ces deux zones à la fois) peut être absente de chacune des pages d'un ensemble de pages donné; toutefois, chaque page du document doit avoir une zone réservée au corps du texte.

Remarque 1 – Une page 'recto' est reproduite sur la face de la feuille qui sera lue en premier lieu. La page 'verso' est reproduite sur la face de la feuille qui sera lue en second lieu (voir la Recommandation T.412).

Remarque 2 – Une page nominale correspond au format idéal sur le support de présentation (par exemple, sur la feuille de papier) (voir la Recommandation T.412).

5.3.2 *Caractéristiques physiques des pages*

5.3.2.1 *Zone de texte*

La zone de texte est la zone disponible pour le positionnement et l'affichage du contenu du document; elle se compose de trois zones indépendantes ne se chevauchant pas (Figures 1/T.502 et 2/T.502), à savoir:

- la zone d'en-tête (facultative);
- la zone de corps de texte;
- la zone de bas de page (facultative).

Le texte ne peut figurer que dans ces trois zones. Les zones d'en-tête et de bas de page ne sont pas obligatoirement présentes, mais la zone correspondant au corps du texte l'est toujours.

Chaque zone de texte doit être reproduite sur une page nominale; le système s'applique aux formats de page nominale suivants, en présentation verticale (portrait) ou horizontale (paysage):

- pages nominales essentielles: ISO A4 et NAL (North American Letter);
- pages nominales non essentielles: ISO A3.

Les formats de ces pages nominales sont définis dans la Recommandation T.412.

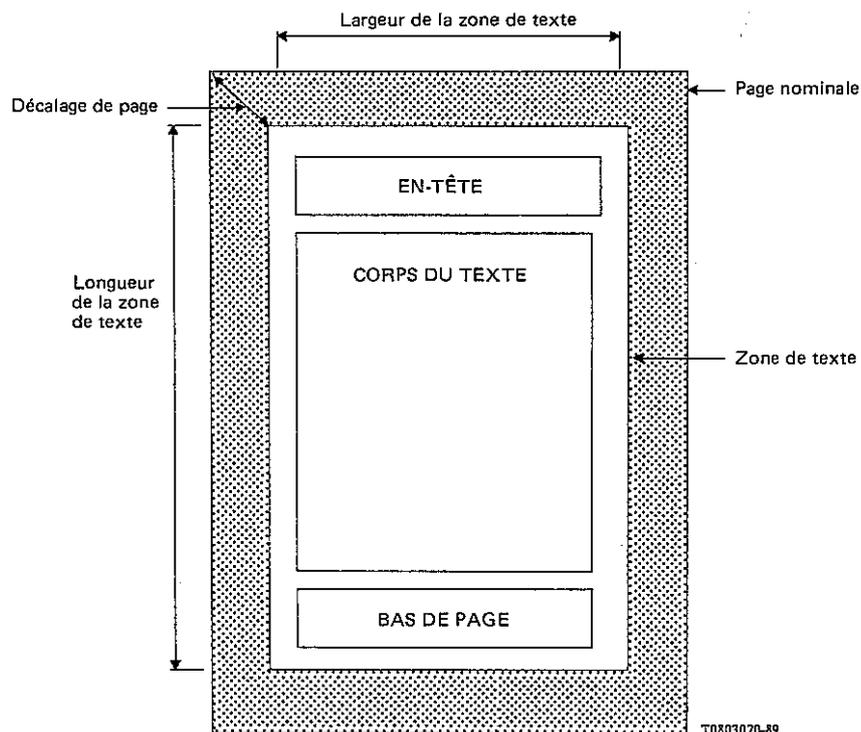


FIGURE 1/T.502

Illustration de la zone de texte (orientation portrait)

5.3.2.2 *Dimensions de la zone de texte*

La zone de texte est définie par sa longueur (côté vertical) et sa largeur (côté horizontal).

Le présent profil d'application permet de définir une zone de texte égale ou inférieure à la zone de reproduction assurée commune définie par la norme ISO A4 et les normes NAL (North American Letter). Des zones plus grandes, pouvant atteindre le format nominal ISO A3, peuvent également être spécifiées, mais il ne s'agit pas là d'une caractéristique essentielle.

Lorsque la page nominale est orientée verticalement, l'en-tête et le bas de page sont définis comme à la Figure 1/T.502.

Lorsque la page nominale est orientée horizontalement, l'en-tête et le bas de page sont disposés comme indiqué à la Figure 2/T.502.

Les dimensions de la zone de texte définie par le présent profil d'application correspondent à la zone de reproduction assurée commune spécifiée par la norme ISO A4 et les normes NAL. Des dimensions supérieures sont possibles, à titre de caractéristiques non essentielles.

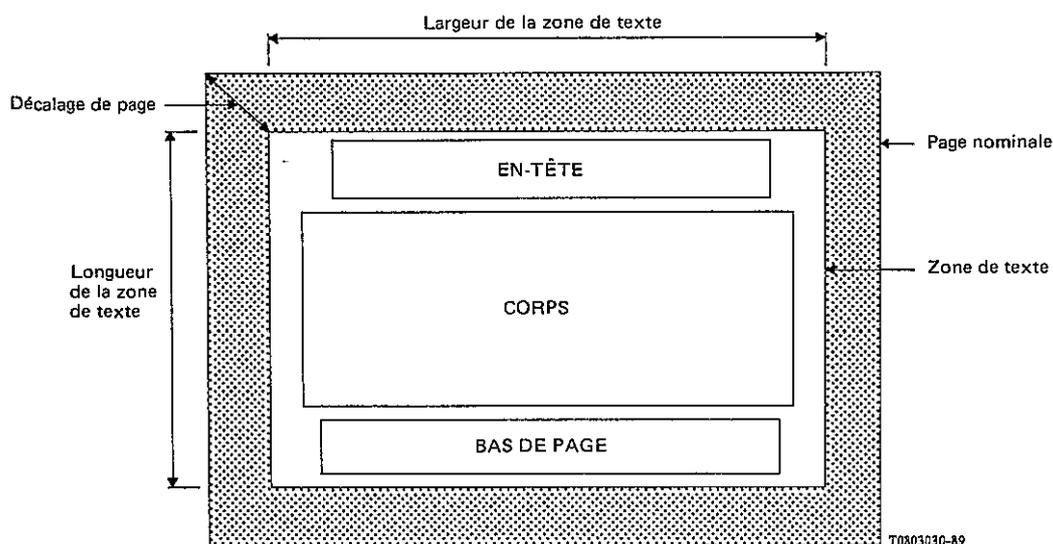


FIGURE 2/T.502

Illustration de la zone de texte (orientation paysage)

5.3.2.3 *Décalage de la zone de texte*

On appelle décalage de la zone de texte la distance entre l'angle supérieur gauche de la page nominale et l'angle supérieur gauche de la zone de texte (voir les Figures 1/T.502 et 2/T.502).

La valeur de ce décalage peut varier d'une page à l'autre, ce qui permet d'assurer la reproduction de pages 'recto verso'.

5.3.2.4 *Zone d'en-tête*

La zone d'en-tête est comprise entre la limite supérieure de la zone de texte et la limite supérieure du corps de texte; cette zone est réservée au texte de l'en-tête. Les dimensions et la position de cette zone doivent être telles qu'elles ne dépassent pas la zone de texte et qu'elles n'empiètent pas sur la zone de corps.

5.3.2.5 *Zone de corps de texte*

La zone de corps de texte est destinée au contenu du document, à l'exclusion du texte de l'en-tête et du texte du bas de page. Elle est comprise entre la limite inférieure de la zone d'en-tête et la limite supérieure de la zone de bas de page. Les dimensions et la position de cette zone doivent être telles qu'elles ne dépassent pas la zone de texte et n'empiètent pas sur la zone d'en-tête ou la zone de bas de page.

5.3.2.6 *Zone de bas de page*

La zone de bas de page est comprise entre la limite inférieure du corps et la limite inférieure de la zone de texte; elle est réservée au texte du bas de page. Les dimensions et la position de cette zone doivent être telles qu'elles ne dépassent pas la zone de texte et n'empiètent pas sur la zone de corps.

5.4 *Caractéristiques physiques du document*

Le 5.4 définit les caractéristiques concernant la présentation du texte dans la zone de texte. Sauf indication contraire, ces caractéristiques peuvent être modifiées à tout moment dans le document.

5.4.1 *Formatage du contenu du document*

Les paragraphes successifs d'un document peuvent être disposés dans l'en-tête, le corps de texte et le bas de page et selon un angle de 270 degrés par rapport à la direction horizontale positive du système de coordonnées de page (défini dans la Recommandation T.412), comme l'illustre la Figure 3/T.502.

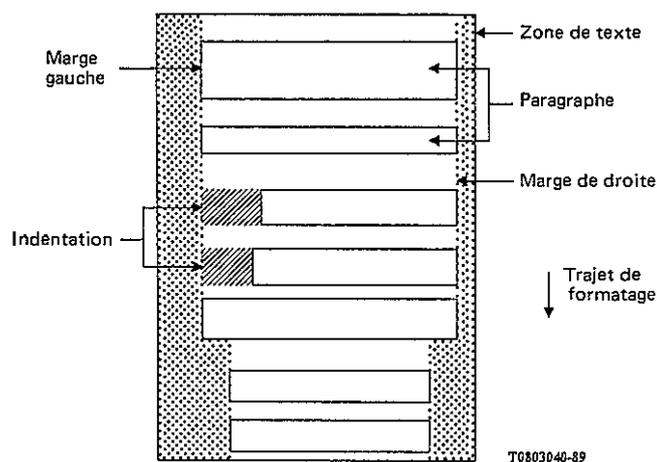


FIGURE 3/T.502

Formatage du contenu du document

5.4.2 Marges gauche et droite

Les marges gauche et droite sont les distances, ou décalages, entre une partie du contenu du document et le bord de la zone dans laquelle le texte en question est disposé. Les marges définissent les limites de répartition du texte. Elles peuvent être fixées indépendamment pour le contenu de l'en-tête, du bas de page et du corps de texte, et peuvent également varier dans le document.

La position de marge gauche est la première position de caractère disponible pour chaque ligne du texte. Cette position est spécifiée par rapport au bord gauche de la zone dans laquelle le texte est reproduit.

La position de marge droite correspond à l'étendue maximale d'une ligne de texte. Elle est également spécifiée par rapport au bord gauche de la zone dans laquelle le texte est situé.

Les positions de ces marges ne font l'objet d'aucune restriction, pour autant qu'aucune n'implique un dépassement de la largeur de la zone considérée. Par ailleurs, la position de la marge droite doit correspondre, au minimum, à celle de la marge gauche plus un espace de caractère.

Lorsqu'elles ne sont pas explicitement spécifiées, les marges gauche et droite sont réglées sur les bords respectivement gauche et droit de la zone considérée.

5.4.3 Séparation

Cette caractéristique spécifie le nombre de lignes vides insérées entre un paragraphe et le suivant lorsque ces deux paragraphes figurent sur la même page.

Lorsque aucune valeur de séparation n'est explicitement spécifiée, le paragraphe suivant commence directement à la ligne située en dessous de la dernière ligne du paragraphe précédent, compte tenu de l'espacement-ligne spécifié.

5.4.4 Coupures de page

Dans la présentation d'une section de document, la zone réservée au corps du texte est remplie d'un nombre de lignes aussi grand que possible avant le passage à la page suivante.

De ce fait, les changements de pages ne se produisent pas toujours à point nommé dans le texte. Un certain nombre de méthodes permettent donc d'imposer le lieu de coupure.

5.4.4.1 Coupure de page non conditionnelle

Cette caractéristique indique qu'un changement de page non conditionnel doit intervenir immédiatement, c'est-à-dire que la partie suivante du texte doit apparaître à la page suivante.

5.4.4.2 Coupure de page conditionnelle – Veuves et orphelins

a) Veuves et orphelins

Les veuves et orphelins permettent de déterminer la coupure de page dans le corps d'un paragraphe.

La taille-orphelin spécifie le nombre minimum de lignes de texte d'un paragraphe qui doivent être reproduites sur la page considérée lorsqu'un paragraphe court sur deux pages. Si ce minimum ne peut être atteint, l'ensemble du paragraphe doit figurer à la page suivante.

La taille-veuve précise le nombre minimal de lignes qu'il faut réserver à la page suivante lorsqu'un paragraphe est reproduit sur deux pages. Si, pendant le processus de formatage, le nombre de lignes de texte libre sur la deuxième page est inférieur à la valeur spécifiée, il faut prendre des lignes sur la partie inférieure de la première page et les transférer au sommet de la page suivante jusqu'à ce que la valeur en question soit respectée.

b) *Indivisibilité et associativité des paragraphes*

Un seul paragraphe ou un groupe de deux paragraphes ou davantage peuvent être disposés sur plus d'une page; cette caractéristique est utile, par exemple, lorsque l'on veut faire en sorte que le titre d'une section figure sur la même page que le texte correspondant.

Lorsqu'il est nécessaire de reproduire le ou les paragraphes en question sur une seule page, il arrive qu'il soit indispensable de provoquer un changement de page si l'espace libre sur la page utilisée n'est pas suffisant. Lorsque la caractéristique n'est pas spécifiée, des paragraphes successifs peuvent être reproduits sur des pages successives, sans restriction.

5.4.4.3 *Changement de face*

Cette caractéristique permet de faire en sorte que le texte qui suit commence au recto ou au verso d'une page, quel que soit le type de page sur laquelle figure le texte qui précède immédiatement.

Lorsque le document est reproduit sur papier, cette caractéristique peut entraîner l'utilisation d'une nouvelle feuille. Le processus peut se produire en tout point du contenu du document.

5.5 *Formatage du contenu et caractéristiques de restitution*

5.5.1 *Répertoires de caractères*

Le répertoire de caractères essentiel est le sous-répertoire de la norme ISO 6937-2, correspondant à la Recommandation T.61 (y compris tiret de soulignement).

Le codage du répertoire de caractères est défini par la Recommandation T.61 (ou la norme ISO 6937-2).

Tout autre jeu graphique agréé peut être utilisé, mais il s'agira alors d'une caractéristique non essentielle (dont l'utilisation doit être indiquée dans le profil).

5.5.2 *Espacement-ligne*

Cette caractéristique précise la distance entre lignes successives.

Les valeurs essentielles sont les suivantes:

- 3 lignes/25,4 mm;
- 4 lignes/25,4 mm;
- 6 lignes/25,4 mm;
- 12 lignes/25,4 mm.

La valeur suivante est non essentielle:

- 8 lignes/25,4 mm.

La valeur par défaut est de 6 lignes/25,4 mm.

5.5.3 *Espacement-caractères*

Cette caractéristique spécifie la distance entre les caractères successifs d'une ligne de texte.

La valeur essentielle est:

- 10 caractères/25,4 mm.

Les valeurs non essentielles sont les suivantes:

- 6 caractères/25,4 mm;
- 12 caractères/25,4 mm;
- 15 caractères/25,4 mm.

La valeur par défaut est de 10 caractères/25,4 mm.

5.5.4 *Trajet-caractères et progression-lignes*

Le trajet-caractères détermine la progression des caractères successifs sur une ligne. La progression-lignes est le sens d'impression des lignes successives par rapport au trajet-caractères.

Les valeurs essentielles sont:

- trajet-caractères: 0 degré;
- progression-lignes: 270 degrés.

Il n'existe pas de valeurs non essentielles.

5.5.5 *Mise en évidence*

Cette caractéristique concerne la restitution des caractères graphiques sur le support utilisé.

Les modes de mise en évidence essentiels suivants peuvent être utilisés:

- impression normale;
- intensité normale;
- intensité accrue (gras);
- italiques;
- sans italiques;
- souligné;
- non souligné.

Le mode suivant est non essentiel:

- barré.

Un mode d'accentuation spécifié demeure actif jusqu'à ce qu'il soit remplacé par un mode mutuellement exclusif ou par la spécification 'REP normale' (voir plus loin). Les modes mutuellement exclusifs sont: intensité normale/accrue, caractères italiques/non italiques et souligné/non souligné. Un mode de chaque doublet de modes mutuellement exclusifs peut être actif en tout point du contenu du document.

La REP normale supprime les effets de toutes les méthodes de mise en évidence actives et spécifie que le texte doit être reproduit sur la base des paramètres de REP par défaut du système de REP utilisé. Par exemple, s'il faut avoir la certitude que le contenu ne sera pas souligné, la valeur de paramètre appropriée doit être explicitement spécifiée.

5.5.6 *Tabulation*

Des positions d'arrêt de tabulation peuvent être spécifiées sur toute position de caractère dans la chaîne de progression. Chaque point d'arrêt est spécifié comme suit:

- a) position de tabulation par rapport à la position de marge gauche;
- b) qualificateur optionnel d'alignement, spécifiant le type d'alignement à utiliser sur la position de tabulation précisée. Diverses options sont possibles (voir la Figure 4/T.502):
 - i) début d'alignement – le premier caractère est placé sur la position de tabulation;
 - ii) fin d'alignement – le dernier caractère est placé sur la position de tabulation;
 - iii) centré – la chaîne de caractères est centrée sur la position de tabulation;
 - iv) alignement sur un point déterminé - le premier caractère d'un groupe de caractères spécifiés est placé sur la position arrêt de tabulation.

Un seul ensemble de points d'arrêt de tabulation peut être applicable à un paragraphe donné. Le nombre d'arrêts de tabulation qui peuvent être spécifiés dans un ensemble donné n'est pas limité.

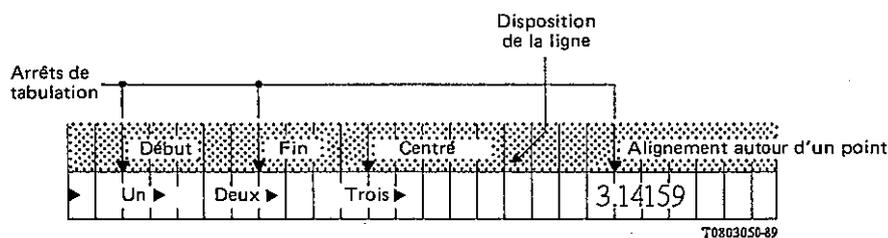


FIGURE 4/T.502

Exemples de tabulations

5.5.7 *Alignement*

Cette caractéristique permet d'aligner le texte à partir de l'extrémité gauche de chaque ligne, à partir de l'extrémité droite, et à partir des extrémités gauches et droites, ainsi que de centrer le texte (voir la Figure 5/T.502). En l'absence de spécification, le paragraphe est aligné à gauche par défaut.

Remarque – La valeur 'alignement à gauche' signifie que le premier caractère de chaque ligne est placé sur la position d'indentation. L'alignement à droite' signifie que le contenu de chaque ligne est ajusté de telle manière que le dernier caractère de chaque ligne est adjacent à la position de marge dans le sens du trajet-caractères.

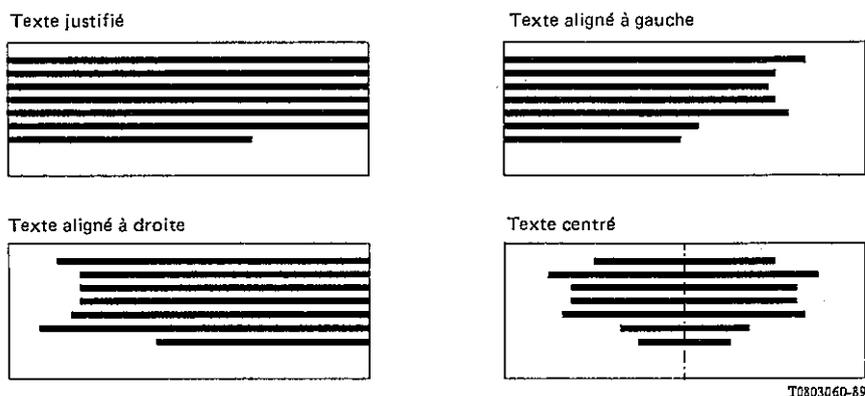


FIGURE 5/T.502

Exemples d'utilisation de la fonction d'«alignement»

5.5.8 *Indentation*

L'indentation est la distance entre le premier caractère d'une ligne de texte et la position de marge en sens opposé au trajet-caractères.

L'indentation modifie temporairement la position de décalage du texte en sens opposé au trajet-caractères. Lorsque le texte est formaté, la mise en page se fait entre la position d'indentation et la position de marge droite (voir l'exemple de la Figure 3/T.502).

5.5.9 *Rentré de la première ligne*

Cette caractéristique spécifie la mise en page de la première ligne d'un paragraphe et permet d'itémiser les paragraphes.

Elle permet de placer le premier caractère du paragraphe en un point du trajet-caractères, par rapport à la position d'indentation (spécifiée selon le § 5.5.8). Ce point peut être pris dans le sens du trajet ou en sens inverse, par rapport à la position d'indentation.

En outre, cette caractéristique fournit la spécification d'un identificateur d'article sur la première ligne. L'identificateur d'article consiste en une chaîne de caractères qui précède les caractères restants qui forment la première ligne et il est séparé de ces caractères. La fonction de commande CR (retour chariot) est employée comme séparateur.

Les caractéristiques fournies correspondent aux exemples 10-1 à 10-4 représentés à la Figure 10/T.416.

5.5.10 Numérotation des pages

Cette caractéristique permet d'indiquer le numéro de chaque page du document.

Le numéro de page peut être initialisé au début de chaque groupe de pages. Par ailleurs, le numéro de page peut être représenté par une chaîne de caractères numériques, une chaîne de caractères alphabétiques (minuscules ou majuscules) ou en chiffres romains (minuscules ou majuscules).

Ces caractéristiques permettent par exemple de numéroter l'introduction ou les annexes d'un document d'une manière différente, par rapport à la numérotation du corps du document.

Le numéro de page peut être utilisé dans une chaîne de caractères figurant dans l'en-tête ou dans le bas de page. Ainsi, chaque page d'un document peut être automatiquement numérotée lors du formatage. Les numéros de page ne peuvent pas faire l'objet de références dans le corps.

Exemple de numérotation de page: «Page X». Cet exemple se compose de deux chaînes de caractères concaténées. La première est la chaîne littérale 'Page' concaténée à une fonction chaîne dénommée 'X'. Lorsque 'X' est évalué dans un cas particulier, il peut y avoir retour, par exemple, de la chaîne de caractères 'iv' (minuscule), chiffre romain correspondant au chiffre arabe '4'.

5.6 Caractéristiques de gestion du document

Le profil de document associé à tout document fournit des informations sur l'ensemble de son contenu.

Les caractéristiques spécifiées par le profil de documents sont récapitulées dans la liste qui suit. Les définitions d'attribut correspondantes de la Recommandation T.414 définissent les informations associées à ces caractéristiques.

Présence des constituants du document:

- structure physique générique;
- structure physique spécifique;
- structure logique générique;
- structure logique spécifique;
- styles de formatage;
- styles de présentation.

Caractéristiques du document:

- profil d'application de document;
- valeurs par défaut du profil d'application du document;
- classe d'architecture du document;
- classe d'architecture de contenu;
- classe de format d'échange;
- date de version ODA.

Caractéristiques non essentielles du document:

- jeux de caractères du profil;
- jeux de caractères de commentaires;
- dimensions des pages;
- types de support;
- trajet de formatage;
- attributs de codage;
- attributs de présentation.

Attributs de gestion du document:

- référence de document.

Tout autre attribut de gestion du document défini dans la Recommandation T.414 peut être spécifié.

Les attributs qui correspondent à la «présence de constituants du document» doivent être présents lorsque applicables (par exemple, lorsque le document comprend une structure physique spécifique, cette caractéristique doit être indiquée par l'attribut approprié).

Les attributs de caractéristique de document énumérés ci-dessus sont tous obligatoires.

L'attribut de caractéristique non essentielle approprié doit être utilisé lorsqu'une caractéristique non essentielle est exploitée dans un document. Aucune des caractéristiques qui ne figurent pas dans la liste qui précède n'est obligatoire.

6 Spécification des profils d'application de document

Le 6 rassemble les spécifications techniques du profil d'application de document PM1.

La notation utilisée dans les tableaux d'attributs mentionnés dans le présent paragraphe est décrite au 4.2. Les valeurs admissibles des expressions reposent sur la notation définie à l'Annexe A de la Recommandation T.412.

Le facteur pondération d'unité (voir la Recommandation T.412) utilisé dans l'ensemble du profil PM1 étant (1,1), toutes les dimensions et positions sont spécifiées en BMU.

6.1 Résumé de la spécification technique

6.1.1 Description générale

Le profil PM1 permet de représenter des documents sous les formes suivantes:

- forme retraitable, qui facilite la révision d'un document par le destinataire;
- forme formatée, qui facilite la reproduction d'un document selon l'intention de l'expéditeur;
- forme formatée retraitable, qui facilite la reproduction d'un document selon l'intention de l'expéditeur ou qui facilite la révision du document.

6.1.2 Spécification des constituants

Le § 6.1.2 spécifie les constituants obligatoires et optionnels utilisés dans la représentation de documents conformes au profil PM1. Il spécifie par ailleurs les architectures de contenu qui peuvent être présentes dans ces documents.

Les constituants 'obligatoires' doivent être présents dans tout document conforme au profil PM1. Les constituants 'optionnels' ne sont présents que si le document considéré l'exige. Le profil indique les constituants présents.

6.1.2.1 Documents sous forme formatée

6.1.2.1.1 Constituants obligatoires

- un profil de document, selon la définition du § 6.5;
- descriptions d'objet physique représentant une structure physique spécifique, selon la définition du § 6.3.2.

6.1.2.1.2 Constituants optionnels

- descriptions de classe d'objet physique représentant une structure physique générique 'partielle', selon la définition du § 6.3.1.2;
- styles de présentation, selon la définition du § 6.4.4.2.

6.1.2.1.3 Architectures de contenu

- architecture de contenu en caractères formaté, selon la définition du § 6.4;
- architecture de contenu en caractères retraitable formaté, selon la définition du § 6.4.

6.1.2.2 Documents sous forme retraitable

6.1.2.2.1 Constituants obligatoires

- profil de document, selon la définition du § 6.5;
- descriptions d'objet logique représentant une structure logique générique 'complète', selon la définition du § 6.2.1;
- descriptions d'objet logique, représentant une structure logique spécifique, selon la définition du § 6.2.2;
- descriptions de classe d'objet de disposition représentant une structure physique générique 'complète', selon la définition du § 6.3.1.1;
- styles de formatage, selon la définition du § 6.2.4.

6.1.2.2.2 *Constituants facultatifs*

- styles de présentation, selon la définition du § 6.4.4.2.

6.1.2.2.3 *Architectures de contenu*

- architecture de contenu sans forme retraitsable, selon la définition du § 6.4;
- architecture de contenu en caractères sous forme retraitsable formatée, selon la définition du § 6.4.

6.1.2.3 *Documents sous forme formatée retraitsable*

6.1.2.3.1 *Constituants obligatoires*

- profil de document, selon la définition du § 6.5;
- descriptions de classe d'objet logique représentant une structure logique générique 'complète', selon la définition du § 6.2.1;
- descriptions d'objet logique, représentant une structure logique spécifique, selon la définition du § 6.2.2;
- descriptions de classe d'objet physique, représentant une structure physique générique 'complète', définie au § 6.3.1.1;
- descriptions d'objet physique, représentant une structure physique spécifique, selon la définition du § 6.3.2;
- styles de formatage, selon la définition du § 6.2.4.

6.1.2.3.2 *Constituants optionnels*

- styles de présentation, selon la définition du § 6.4.4.2.

6.1.2.3.3 *Architectures de contenu*

- niveau d'architecture de contenu en caractères formaté, selon la définition du § 6.4;
- niveau d'architecture de contenu retraitsable, selon la définition du § 6.4;
- niveau d'architecture de contenu en caractères retraitsable formaté, selon la définition du § 6.4.

Remarque 1 – Le niveau d'architecture de contenu en caractères formaté peut n'être présent que dans les portions de contenu référencées exclusivement par des objets physiques essentiels.

Remarque 2 – L'architecture de contenu sans forme retraitsable ne peut être utilisée que dans des sections associées à des objets logiques génériques.

6.1.3 *Format d'échange*

La classe de format d'échange «A» est utilisée dans le présent profil d'application, selon la définition de la Recommandation T.415.

6.1.4 *Identificateurs d'objet*

La valeur d'identification d'objet ASN.1 devant être utilisée pour désigner le profil d'application de document PM1 est:

{0 0 20 502 0}

6.2 *Structures logiques*

6.2.1 *Structure logique générique*

La structure logique générique est représentée à la Figure 6/T.502. Elle se compose de deux parties, à savoir un «corps» qui définit les structures logiques spécifiques admissibles, pouvant être utilisées pour représenter le document, et une partie «en-tête et bas de page», qui spécifie le texte d'en-tête et de bas de page pouvant être utilisé dans le document.

Le «corps» se compose des éléments suivants:

- une classe de racine logique de document;
- une classe d'objet logique composite;
- une classe d'objet logique de base.

Des portions de contenu et l'attribut «générateurs de contenu» ne peuvent pas être associés à la classe d'objet logique de base.

La partie «en-tête et bas de page» est optionnelle et, lorsqu'elle existe, contient au moins l'un des éléments suivants:

- classe d'objet logique composite («racine d'en-tête») constituée par une séquence d'une ou plusieurs classes d'objet logique de base subordonnées dénommée «texte d'en-tête»;
- classe d'objet logique composite («racine de bas de page») constituée par une séquence d'une ou plusieurs classes d'objet logique de base dénommée «texte de bas de page».

Dans chaque cas, la classe d'objet logique de base doit référencer une seule portion de contenu ou doit contenir l'attribut «générateur de contenu».

Par ailleurs, chaque classe d'objet logique de base de type «texte d'en-tête» et «texte de bas de page» peut être référencée par une ou plusieurs classes d'objet logique composite de type «racine d'en-tête» ou «racine de bas de page».

Remarque – Chaque classe d'objet logique de type «racine d'en-tête» ou «racine de bas de page» est référencée par un attribut «source logique» appliqué respectivement au cadre d'en-tête ou au cadre de bas de page défini dans la structure physique générique. Ainsi, le contenu associé par exemple à la racine d'en-tête apparaît chaque fois qu'un cadre d'en-tête est produit pendant le formatage du document.

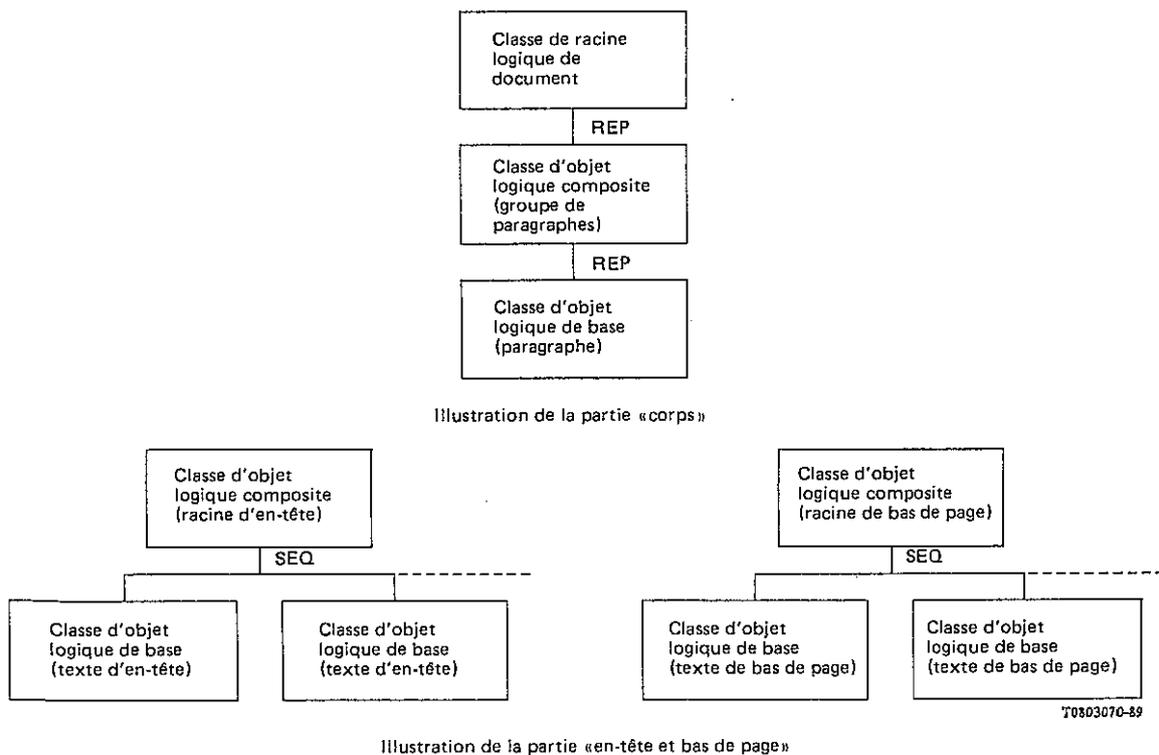


FIGURE 6/T.502

Illustration de la structure logique générique

6.2.2 *Structure logique spécifique*

La structure logique spécifique est contrôlée par la partie «corps» de la structure logique générique définie au § 6.2.1.

Comme on le constate à la Figure 6/T.502, la classe de racine logique de document spécifie que la racine logique de document se compose d'une séquence d'un ou plusieurs objets logiques composites.

Chacun de ces objets logiques composites est constitué par une séquence d'un ou de plusieurs objets logiques de base que l'on appelle "paragraphes".

Chaque paragraphe peut référencer une ou plusieurs portions de contenu.

La Figure 7/T.502 illustre une structure logique spécifique.

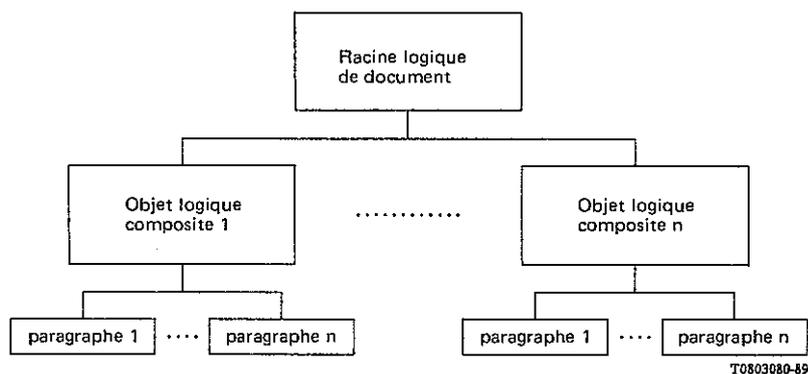


FIGURE 7/T.502

Illustration d'une structure logique spécifique

6.2.3 *Attributs des composants logiques*

6.2.3.1 *Attributs applicables aux descriptions de composants logiques*

Le Tableau 1/T.502 définit les attributs applicables aux classes d'objets logiques de la partie «corps» de la structure logique générique et les objets logiques correspondants de la structure logique spécifique. Le Tableau 2/T.502 définit les attributs applicables aux classes d'objets logiques de la partie «en-tête et bas de page» de la structure logique générique.

TABLEAU 1/T.502

Attributs applicables à la partie «corps» de la structure logique
générique et de la structure logique spécifique

Attribut	Racine logique de document		
		Composant logique composite	
			Composant logique de base
<i>Attributs communs</i>			
Type d'objet	M/D	M/D	M/D
Identificateur d'objet	--/M	--/M	--/M
Identificateur de classe d'objet	M/--	M/--	M/--
Générateur de subordonnées	M/--	M/--	---
Générateur de contenu	---	---	---
Classe d'objet	--/M	--/M	--/M
Subordonnées	--/M	--/M	---
Portion de contenu	---	---	--/M
Ressource	---	---	---
Style de présentation	---	---	--/NM
Classe d'architecture de contenu	---	---	--/D
Type de contenu	---	---	---
Commentaires-lisible-utilisateur	--/D	--/D	--/D
Commentaires de l'application	---	---	---
Nom-visible-utilisateur	--/NM	--/NM	--/NM
Affectations	---	---	---
Liste des valeurs par défaut	---	---	---
<i>Attributs logiques</i>			
Protection	---	---	---
Style de formatage	---	--/M	--/NM

TABLEAU 2/T.502

Attributs applicables à la partie «en-tête et bas de page» de la structure logique générique

Attribut	Composant logique composite	
		Composant logique de base
Attributs communs		
Type d'objet	M	M
Identificateur d'objet	--	--
Identificateur de classe d'objet	M	M
Générateur de subordonnées	M	--
Générateur de contenu (voir la remarque)	--	NM
Classe d'objet	--	--
Subordonnées	--	--
Portion de contenu (voir la remarque)	--	NM
Ressource	--	--
Style de présentation	--	NM
Attributs de présentation	--	--
Classe d'architecture de contenu	--	NM
Type de contenu	--	--
Commentaires-lisibles-utilisateur	--	--
Commentaires de l'application	--	--
Nom-visible-utilisateur	--	--
Affectations	--	--
Liste des valeurs par défaut	--	--
Attributs logiques		
Protection	--	--
Style de formatage	--	NM
Directives de formatage	--	--

Remarque – Chaque classe d'objet logique de base de la partie "en-tête et bas de page" doit référencer une portion de contenu générique ou contenir l'attribut "générateur de contenu".

6.2.3.2 Spécifications des valeurs d'attributs pour les descriptions de classes d'objets logiques

Le Tableau 3/T.502 spécifie les valeurs d'attributs admissibles pour les descriptions de classes d'objets logiques représentant la partie «corps» de la structure logique générique. Le Tableau 4/T.502 spécifie les valeurs d'attributs admissibles pour les descriptions de classes d'objets logiques représentant la partie «en-tête et bas de page» de la structure logique générique.

TABLEAU 3/T.502

Valeurs d'attributs admissibles pour les classes d'objets de la partie «corps» de la structure logique générique

Attribut	Valeurs essentielles	Valeurs non essentielles
Type d'objet	Racine de document, objet logique composite, objet logique de base	néant
Identificateur de classe d'objet	indifférente	néant
Générateur de subordonnés	voir le § 6.2.3.2.1	néant

TABLEAU 4/T.502

Valeurs d'attributs admissibles pour les classes d'objets de la partie «en-tête et bas de page» de la structure logique générique

Attribut	Valeurs essentielles	Valeurs non essentielles
Type d'objet	objet logique composite, objet logique de base	néant
Identificateur de classe d'objet	indifférente	néant
Générateur de subordonnées	voir le § 6.2.3.2.2	néant
Générateur de contenu	voir le § 6.2.3.2.3	néant
Portions de contenu	indifférente	néant
Style de présentation	indifférente (voir le § 6.4.4.2)	néant
Classe d'architecture contenu	'retraitable', 'retraitable formatée'	néant
Style de formatage	indifférente (voir le § 6.2.4)	néant

6.2.3.2.1 Dans la partie «corps» de la structure générique, l'attribut «générateur de subordonnées» a les valeurs suivantes:

Classe de racine logique de document: REP ({identificateur de classe d'objet: groupe de paragraphes})

Classe d'objet logique composite: REP ({identificateur de classe d'objet paragraphe})

où «l'identificateur de classe d'objet groupe de paragraphes» est l'identificateur de classe d'objet d'une classe d'objets logiques composites représentant un groupe de «paragraphes», alors que "l'identificateur de classe d'objet paragraphe" est l'identificateur d'une classe d'objet logique de base représentant un «paragraphe».

6.2.3.2.2 Dans la partie «en-tête et bas de page» de la structure logique générique, le format admissible de l'attribut «générateur de subordonnées» pour les classes d'objets logiques composés de type «racine d'en-tête» et «racine de bas de page» est le suivant:

SEQ ({identificateur de classe d'objet de base} ...)

où l'«identificateur de classe d'objet de base» est l'identificateur de classe d'objet de toute classe d'objet logique de base de type «texte d'en-tête» et «texte de bas de page».

Remarque – Dans l'en-tête et le bas de page, la classe d'objet logique de base peut être référencée par plusieurs «racines d'en-tête» et plusieurs «racines de bas de page».

6.2.3.2.3 Les formats admissibles de l'attribut «générateur de contenu» sont spécifiés par la règle de génération suivante:

<expression chaîne>	::=	[<expression chaîne 1>]{<expression chaîne 2>} [<expression chaîne 3>]
<expression chaîne 1>	::=	"<chaîne de caractères>"
<expression chaîne 3>	::=	"<chaîne de caractères>"
<expression chaîne 2>	::=	MAKE-STRING (<expression numérique>) /UPPER-ALPHA (<expression numérique>) /LOWER-ALPHA (<expression numérique>) /UPPER ROMAN (<expression numérique>) /LOWER ROMAN (<expression numérique>)
<expression numérique>	::=	REFERENCE AFFECTATION (<fonction de sélection d'affectation>, 'PGnum')
<fonction de sélection d'affectation>	::=	SUPERIOR (CURRENT-INSTANCE (CADRE, CURRENT-OBJECT))

6.2.3.3 Spécifications des attributs pour les descriptions d'objets logiques

Le Tableau 5/T.502 spécifie les valeurs d'attributs admissibles pour les descriptions d'objets logiques.

TABLEAU 5/T.502

Valeurs d'attributs admissibles pour les objets de la structure logique spécifique

Attribut	Valeurs essentielles	Valeurs non essentielles	Valeurs par défaut
Type d'objet	racine de document, objet logique composite, objet logique de base	néant	-
Identificateur d'objet	indifférente	néant	-
Classe d'objet	indifférente	néant	-
Subordonnées	indifférente	néant	-
Portion de contenu	indifférente	néant	-
Style de présentation	indifférente	néant	-
Classe d'architecture de contenu	'retraitable', 'retraitable formatée'	néant	voir le § 6.2.3.3.1
Commentaires-lisibles-utilisateur	indifférente	néant	chaîne vide
Nom-visible-utilisateur	indifférente	néant	-
Style de formatage	indifférente (voir le § 6.2.4)	néant	-

6.2.3.3.1 Pour les documents sous forme traitable, la valeur par défaut de l'attribut «classe d'architecture de contenu» est 'retraitable'; pour les documents sous forme retraitable formatée, la valeur par défaut est 'retraitable formatée'. Dans tous les cas, il s'agit de valeurs par défaut non normalisées, dont l'utilisation doit être spécifiée dans le profil de document. La valeur de cet attribut est un identificateur d'objet ASN.1 dont les valeurs sont définies dans la Recommandation T.416.

6.2.4 Styles de formatage

6.2.4.1 Applicabilité des attributs de style de formatage

Le Tableau 6/T.502 définit les attributs de styles de formatage qui peuvent être spécifiés dans les styles de formatage référencés en classes d'objets logiques de structure logique spécifique.

TABLEAU 6/T.502

**Attributs de styles de formatage applicables à la partie «corps»
de la structure logique spécifique**

Attributs	Objets logiques composites	
		Objets logiques de base
Identificateur de style de formatage	0	0
Commentaires-lisibles-utilisateur	X	X
Nom-visible-utilisateur	X	X
Concaténation	-	-
Indivisibilité	X	X
Classe d'objet physique	0	-
Nouvel objet physique	-	X
Décalage		
- décalage avant	-	X
- décalage arrière	-	X
- décalage gauche	-	X
- décalage droit	-	X
Même objet physique		
- premier paramètre	-	X
- second paramètre	-	X
Séparation		
- bord d'attaque	-	X
- bord de fuite	-	X
- séparation centrale		

Le Tableau 7/T.502 définit les attributs de styles de formatage applicables à la partie «en-tête et bas de page» de la structure logique générique.

TABLEAU 7/T.502

Attributs de styles de formatage applicables à la partie «en-tête et bas de page» de la structure logique générique

Attributs	Composants logiques composites	
		Composants logiques de base
Identificateur de style de formatage	-	0
Commentaires-lisibles-utilisateur	-	X
Nom-visible-utilisateur	-	X
Concaténation	-	X
Indivisibilité	-	-
Classe d'objet physique	-	-
Nouvel objet physique	-	-
Décalage		
- décalage avant	-	X
- décalage arrière	-	X
- décalage gauche	-	X
- décalage droit	-	X
Même objet physique		
- premier paramètre	-	-
- second paramètre	-	-
Séparation		
- bord d'attaque	-	X
- bord de fuite	-	X
- séparation centrale	-	-

6.2.4.2 Spécification des valeurs d'attributs de style de formatage

Le Tableau 8/T.502 spécifie les valeurs d'attributs admissibles pour les styles de formatage.

TABLEAU 8/T.502

Valeurs admissibles des attributs de style de formatage

Attribut	Valeurs essentielles	Valeurs non essentielles	Valeurs par défaut
Identificateur de style de formatage	indifférente	néant	-
Commentaires-lisibles-utilisateur	indifférente	néant	-
Nom-visible-utilisateur	indifférente	néant	-
Concaténation	non concaténée, concaténée	néant	non concaténée
Indivisibilité	type d'objet 'page' ou 'nul'	néant	'nulle'
Classe d'objet physique	identificateur d'une classe d'ensemble de pages	néant	-
Nouvel objet physique	identificateur de classe d'objet de disposition, type d'objet 'page' ou 'nul'	néant	'nulle'
Décalage décalage avant décalage arrière décalage droit décalage gauche	indifférente indifférente indifférente indifférente	néant néant néant néant	0 BMU 0 BMU 0 BMU 0 BMU
Même objet physique premier paramètre second paramètre	expression (voir le § 6.2.4.2.1) ou 'nul' type d'objet 'page' ou 'nul'	néant	'nulle' comme défini dans la Rec. T.412
Séparation bord d'attaque bord de fuite	indifférente indifférente	néant néant	0 BMU 0 BMU

6.2.4.2.1 L'attribut «même objet physique» peut contenir l'expression suivante: (PREC-OBJ(CURR- OBJ)), qui indique que l'objet logique de base doit être disposé dans le même objet physique comme objet logique de base immédiatement précédent. Aucune autre expression n'est admise.

6.3 Structures physiques

6.3.1 Structures physiques génériques

Le présent profil d'application de document définit une structure physique générique 'complète' et une structure physique générique 'partielle'. La structure physique générique 'complète' est présente dans les documents sous

forme retraitable et sous forme retraitable formatée et définit l'ensemble des structures physiques spécifiques possibles, pouvant être créées dans le cadre du processus de formatage du document.

La structure physique générique 'partielle' ne peut être utilisée que dans les documents sous forme formatée. Elle ne sert qu'à fournir des valeurs d'attribut prédéfinies et des portions de contenu pour les objets physiques dans la structure physique spécifique (par exemple, mise en facteurs).

6.3.1.1 Structure physique générique 'complète'

Le 5.3.1 fournit une description générale des structures physiques de document admissibles. Pour représenter ces structures, on fait appel à une structure physique générique articulée en quatre niveaux hiérarchiques qui doivent tous être présents:

- racine physique de document;
- niveau d'ensemble de pages (un seul niveau);
- niveau de page;
- niveau de cadre (un seul niveau).

La racine physique de document se compose d'un ou plusieurs ensembles de pages subordonnés, dans lesquels le nombre d'ensembles de pages n'est pas limité. Chaque ensemble de pages peut comprendre une séquence d'une ou plusieurs pages subordonnées, conformément aux spécifications du § 5.3.1.

Chacune de ces pages peut contenir un, deux ou trois cadres subordonnés utilisés pour représenter la zone d'en-tête, la zone de corps de texte et la zone de bas de page décrites au § 5.3.2. Le cadre de zone de corps de texte est obligatoire, mais les cadres de zones d'en-tête et de bas de page sont optionnels. Ces cadres peuvent être adjacents mais ne doivent pas se chevaucher.

Le trajet de formatage est toujours de 270 degrés par rapport à chaque cadre, valeur qui n'est pas modifiable. L'attribut «type de support» spécifie la taille de la page nominale correspondant à chaque objet physique de la page type et spécifie l'orientation de la page nominale (portrait ou paysage).

Le contenu de la structure logique spécifique est disposé dans les cadres de corps de texte; ce contenu ne peut pas être compris dans les cadres d'en-tête ou de bas de page. Ces derniers, lorsqu'ils sont présents, doivent contenir l'attribut «source logique» qui indique la classe d'objet logique générique appropriée, comprenant le contenu qu'il faut disposer dans ces cadres.

La structure physique générique 'complète' peut varier en fonction des besoins de mise en page du document considéré. Dans une structure physique générique 'complète' donnée, la valeur de l'attribut «générateur de subordonnés» de la racine physique du document, de chaque ensemble de pages et de chaque page définit les structures physiques spécifiques admissibles pour ce document. Les gammes de valeurs possibles de l'attribut «générateur de subordonnés» correspondant à chaque niveau hiérarchique de la structure physique générique 'complète' sont définies formellement au § 6.3.3.2.1.

Cette définition décrit en fait l'ensemble des structures physiques génériques permises par le profil PM1. Ces structures sont illustrées par les Figures 8/T.502 et 9/T.502. La Figure 9/T.502 indique les cinq possibilités de spécification des pages dans un ensemble de pages, conformément au § 5.3.1.

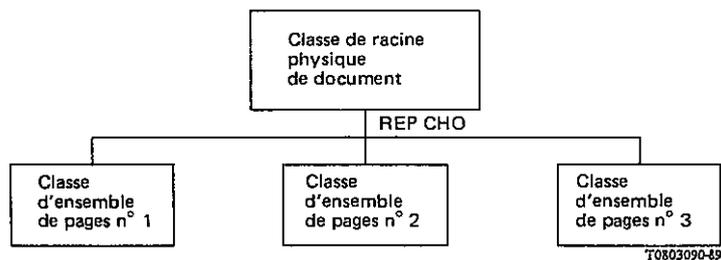


FIGURE 8/T.502

Exemple de structure physique générique

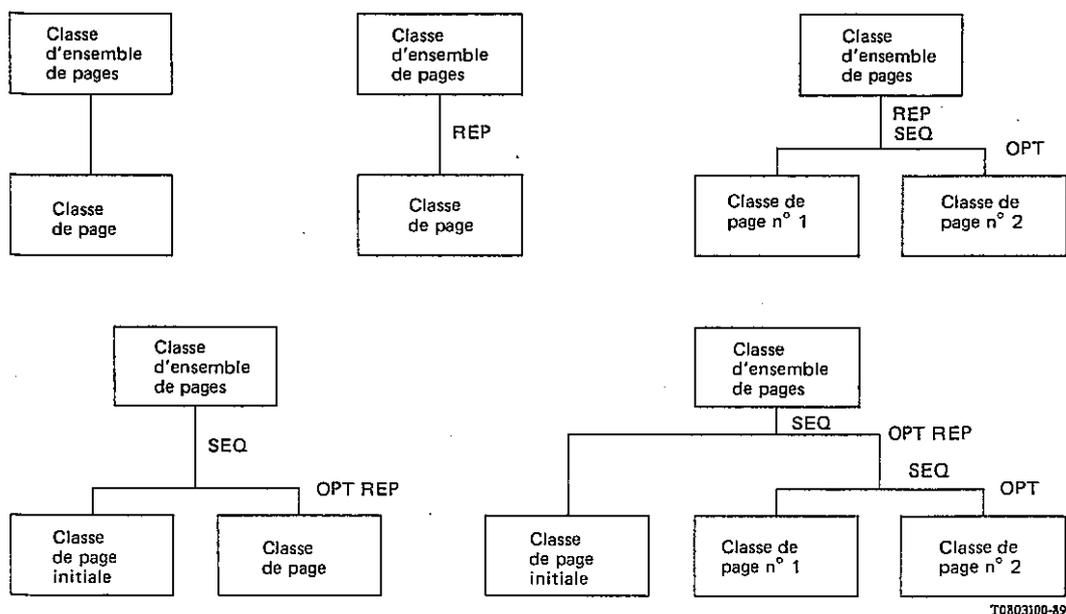


FIGURE 9/T.502

Illustration des classes d'ensemble de pages possibles

6.3.1.2 Structure physique générique 'partielle'

La structure physique générique 'partielle' peut comprendre les classes d'objets suivantes:

- classe de racine physique de document;
- classes d'ensemble de pages;
- classes de page;
- classes de cadre.

Toutes ces classes sont optionnelles; chaque type de classe peut être présent une ou plusieurs fois dans un document donné, sauf la classe de racine physique de document, qui ne peut intervenir qu'une fois. La racine physique de document, chaque classe d'ensemble de pages et chaque classe de page peuvent référencer d'autres classes d'objet dans la structure physique générique 'partielle', au moyen de l'attribut «générateur de subordonnés».

6.3.2 Structures physiques spécifiques

Dans le cas d'un document retraitable formaté, la structure physique spécifique présente dans un document doit respecter la structure physique générique particulière de ce document.

Dans le cas de documents formatés, il n'y a pas de structure physique générique 'complète', mais la structure spécifique doit respecter une structure physique générique 'complète' admissible définie selon les dispositions du § 6.3.2.1. Lorsqu'une structure physique générique 'partielle' est présente, les objets de la structure physique spécifique peuvent se référer aux objets de cette structure physique générique.

Les restrictions additionnelles suivantes s'appliquent également à la structure physique spécifique:

- chaque cadre doit contenir un ou plusieurs pavés subordonnés;
- chaque pavé doit référencer une section de contenu unique.

6.3.3 *Attributs des composants physiques*

6.3.3.1 *Application des attributs aux descriptions de composants physiques*

Le Tableau 9/T.502 définit les attributs applicables aux composants physiques.

TABLEAU 9/T.502

Attributs applicables aux objets physiques et aux classes d'objet physique

Attributs	Racine physique de document				
	Ensemble de pages				
	Page				
	Cadre				Pavé
Attributs communs					
Type d'objet	M/D	M/D	M/D	M/D	--/M
Identificateur d'objet	--/M	--/M	--/M	--/M	--/M
Identificateur de classe d'objet	M/--	M/--	M/--	M/--	---
Générateur de subordonnés (voir la remarque 3)	M/--	M/--	M/--	M/--	---
Classe d'objet (voir la remarque 4)	--/M	--/M	--/M	--/M	---
Subordonnés	--/M	--/M	--/M	--/M	---
Portions de contenu	---	---	---	---	--/M
Ressource	---	---	---	---	---
Styles de présentation	---	---	---	---	--/D
Attributs de présentation	---	---	---	---	--/NM
Classe d'architecture de contenu	---	---	---	---	--/D
Type de contenu	---	---	---	---	---
Commentaires-lisibles-utilisateur	NM/D	NM/D	NM/D	NM/D	--/D
Commentaires de l'application	---	---	---	---	---
Nom-visible-utilisateur	NM/NM	NM/NM	NM/NM	NM/NM	--/NM
Affectations	NM/-	NM/-	NM/-	---	---
Liste des valeurs par défaut	---	---	---	---	---
Attributs physiques					
Position (voir la remarque 2)	---	---	---	NM/D	--/M
Dimension (voir la remarque 2)	---	---	NM/D	NM/D	--/D
Texture de disposition	---	---	---	---	---
Frontière	---	---	---	---	---
Equilibre	---	---	---	---	---
Trajet de formatage	---	---	---	--/D	---
Source logique (voir la remarque 1)	---	---	---	M/--	---
Catégories permises	---	---	---	---	---
Ordre de restitution	---	---	---	---	---
Position de la page	---	---	NM/D	---	---
Type de support	---	---	M/D	---	---

Remarque 1 – La source logique d'attribut n'est applicable qu'aux classes de cadre de type «cadre d'en-tête» et «cadre de bas de page».

Remarque 2 – Dans le cas des attributs «dimensions» et «position», seuls les sous-paramètres: «dimension fixe» et «position fixe» peuvent être spécifiés.

Remarque 3 – L'attribut «générateur de subordonnés» n'est pas obligatoire pour les classes d'objet physique dans un document sous forme formatée.

Remarque 4 – L'attribut «classe d'objet» n'est pas obligatoire pour les objets physiques dans un document sous forme formatée.

6.3.3.2 Spécification des attributs de description de classe d'objet physique

Le Tableau 10/T.502 spécifie les valeurs d'attribut admissibles pour les descriptions de composants physiques.

TABLEAU 10/T.502

Valeurs d'attribut admissibles pour les objets de la structure physique générique

Attribut	Valeurs essentielles	Valeurs non essentielles
Type d'objet	racine physique de document, ensemble de pages, page, cadre	néant
Identificateur de classe d'objet	indifférente	néant
Générateur de subordonnés	voir le § 6.3.3.2.1	néant
Commentaires-lisibles-utilisateur	indifférente	néant
Nom-visible-utilisateur	indifférente	néant
Affectations	voir le § 6.3.3.2.2	néant
Position	cadre: toutes valeurs dans les limites d'une page (le chevauchement des cadres n'est pas autorisé)	néant
Dimensions	Portrait: x ≤ 9240 BMU y ≤ 12400 BMU Paysage: x ≤ 12400 BMU y ≤ 9240 BMU	Portrait (ISO A4) x ≤ 9920 BMU y ≤ 14030 BMU Paysage (ISO A4) x ≤ 14030 BMU y ≤ 9920 BMU Portrait (NAL) x ≤ 10200 BMU y ≤ 13200 BMU Paysage (NAL) x ≤ 13200 BMU y ≤ 10200 BMU Portrait (ISO A3) x ≤ 14030 BMU y ≤ 19840 BMU Paysage (ISO A3) x ≤ 19840 BMU y ≤ 14030 BMU
Source logique	indifférente	néant
Position de page	indifférente	néant
Type de support format de page nominal (voir le § 6.3.3.2.3) face de la feuille	ISO A4 NAL 'recto', 'verso', 'non spécifié'	ISO A3 néant

6.3.3.2.1 Les règles de production suivantes définissent la totalité des valeurs possibles de l'attribut «générateur de subordonnés» pour les classes d'objet dans la structure physique générique.

Pour le niveau de classe de racine physique de document:

<expression de construction>	::=	<construction à terme unique>
<construction à terme unique>	::=	REP (<facteur de construction>)
<facteur de construction>	::=	CHO (<séquence de termes>)
<séquence de termes>	::=	{<terme de construction>}
<terme de construction>	::=	Identificateur de classe d'ensemble de pages

l'identificateur de classe d'ensemble de pages identifie une classe d'ensemble de page donnée.

<expression de construction>	::=	<terme de construction A> /<terme de construction B> /<terme de construction C> /<terme de construction D> /<terme de construction E>
<terme de construction A>	::=	Identificateur de classe de page n° 1
<terme de construction B>	::=	REP Identificateur de classe de page n° 1
<terme de construction C>	::=	REP SEQ (identificateur de classe de page n° 1, OPT Identificateur de classe de page n° 2)
<terme de construction D>	::=	SEQ (Identificateur de classe de page initiale, OPT REP Identificateur de classe de page n° 1)
<terme de construction E>	::=	SEQ (Identificateur de classe de page initiale, OPT REP SEQ (Identificateur de classe de page n° 1, OPT Identificateur de classe de page n° 2))

L'identificateur de classe de page initiale, l'identificateur de classe de page n° 1 et l'identificateur de classe de page n° 2 sont des identificateurs de classe de page définis par le créateur du document. L'identificateur de classe de page n° 1 et l'identificateur de classe de page n° 2 sont différenciés: cette différenciation permet d'établir une distinction entre les pages qui sont spécifiées comme pages 'recto' et pages 'verso' dans la même définition d'ensemble de pages. Toutefois, il convient de noter que toute classe de page, dans une structure physique générique, peut être définie comme 'recto' ou 'verso'.

Pour le niveau de classe de page:

<expression de construction>	::=	SEQ (<séquence de termes>)
<séquence de termes>	::=	[<terme de construction A> {<terme de construction B>} [<terme de construction C>]
<terme de construction A>	::=	Identificateur de classe de cadre d'en-tête
<terme de construction B>	::=	Identificateur de classe de cadre de corps
<terme de construction C>	::=	Identificateur de classe de cadre de bas de page

Les identificateurs de classe de cadre d'en-tête, de classe de cadre de corps et de classe de cadre de bas de page sont définis à l'origine du document.

6.3.3.2.2 Les règles de production suivantes définissent la totalité des valeurs possibles de l'attribut «affectations» contenu dans les descriptions de classe de racine physique de document, d'ensemble de pages et de classes de page:

couple d'affectations	::=	<identificateur d'affectation><valeur d'affectation>
<identificateur d'affectation>	::=	'Pgnum'
<valeur d'affectation>	::=	<expression cardinale>

dans le cas de la classe de racine physique de document et des classes d'ensemble de pages,

<expression cardinale>	::	-- tout nombre entier non négatif
------------------------	----	-----------------------------------

et dans le cas des classes de page:

<expression cardinale>	::=	INC(B-REF(PREC(CURR-OBJ))('Pgnum'))
------------------------	-----	-------------------------------------

Aucun autre couple d'affectations ne peut être spécifié pour une classe d'objets physiques, quelle qu'elle soit.

Les expressions données en affectations sont évaluées au cours du processus de formatage du document, si bien que l'attribut «affectations» n'est pas spécifié pour les objets physiques.

Remarque – Pour initialiser le mécanisme de numérotation des pages, il faut fixer la valeur d'affectation correspondant à l'identificateur d'affectation 'Pgnum' à zéro ou à un nombre entier positif dans la description de classe de racine physique de document ou dans la description d'une classe d'ensemble de pages. Cette valeur d'affectation peut être fixée et redéfinie dans toute description de classe d'ensemble de pages, ce qui permet de modifier la numérotation des pages tout au long du document.

6.3.3.2.3 L'attribut 'type de support' permet de spécifier des formats de page recto ou verso pour les valeurs indiquées (la Recommandation T.412 spécifie les formats de page).

6.3.3.3 Spécification des attributs de description d'objets physiques

Le Tableau 11/T.502 spécifie les valeurs d'attribut admises pour les descriptions d'objets physiques.

TABLEAU 11/T.502

Valeurs d'attribut admissibles pour les objets dans la structure physique spécifique

Attribut	Valeurs essentielles	Valeurs non essentielles	Valeurs par défaut
Type d'objet	racine physique de document, ensemble de pages, page, cadre, pavé	néant	-
Identificateur d'objet	indifférente	néant	-
Classe d'objet	indifférente	néant	-
Subordonnés	indifférente	néant	-
Portion de contenu	indifférente	néant	-
Style de présentation	indifférente	néant	-
Classe d'architecture de contenu	'formatée' 'formatée retraitable'	néant	'formatée'
Attributs de présentation	voir le § 6.4.4 pour les attributs admissibles	néant	-
Commentaires-lisibles-utilisateur	indifférente	néant	chaîne vide
Nom-visible-utilisateur	indifférente	néant	-
Position	cadre: toute valeur dans les limites d'une page, pavé: toute valeur dans les limites d'un cadre	néant	horizontale = 0 verticale = 0
Dimensions	portrait: x ≤ 9240 BMU y ≤ 12400 BMU paysage: x ≤ 12400 BMU y ≤ 9240 BMU	portrait (ISO A4) x ≤ 9920 BMU y ≤ 14030 BMU paysage (ISO A4) x ≤ 14030 BMU y ≤ 9920 BMU	x = 9240 BMU y = 12400 BMU (voir le § 6.3.3.3.1)

TABLEAU 11/T.502 (suite)

Attribut	Valeurs essentielles	Valeurs non essentielles	Valeurs par défaut
		portrait (NAL) $x \leq 10200$ BMU $y \leq 13200$ BMU paysage (NAL) $x \leq 13200$ BMU $y \leq 10200$ BMU portrait (ISO A3) $x \leq 14030$ BMU $y \leq 19840$ BMU paysage (ISO A3) $x \leq 19840$ BMU $y \leq 14030$ BMU	
Position de page	indifférente	néant	telles que les pertes en limite soient réduites au minimum
Type de support format de la page nominale (voir le § 6.3.3.2.3)	ISO A4, NAL	ISO A3	ISO A4 (orientation portrait)
Côté de la feuille	'recto', 'verso', 'non spécifiée'	néant	'non spécifiée'
Trajet de formatage	270 degrés	néant	270 degrés

6.3.3.3.1 La valeur par défaut des dimensions d'un objet physique est indépendante du type de support spécifié. Par exemple, si le «type de support» spécifie un format ISO A3, la valeur par défaut de l'attribut «dimensions» demeure telle qu'indiquée dans le tableau qui précède.

6.4 Architectures de contenu

6.4.1 Niveaux d'architecture de contenu

Le présent profil d'application de document définit trois niveaux d'architecture de contenu caractère, à savoir:

- un niveau d'architecture de contenu en caractère formaté;
- un niveau d'architecture de contenu sous forme retraitable;
- un niveau d'architecture de contenu en caractère sous forme retraitable formatée.

6.4.2 Eléments graphiques

Le jeu de caractères essentiel est le sous-répertoire ISO 6937/2, correspondant à la Recommandation T.61. Tout autre sous-répertoire enregistré peut être utilisé à titre non essentiel (l'utilisation étant alors indiquée dans le profil de document).

6.4.3 Type de codage

Le codage des caractères graphiques et des fonctions de commande suit les spécifications de la Recommandation T.61 (ou de la norme ISO 6937). Aucun autre type de codage ne peut être utilisé.

6.4.4 *Attributs de présentation*

Les § 6.4.4.1 et 6.4.4.2 définissent respectivement les possibilités d'application des attributs de style de présentation et les attributs de présentation du PM1.

Les § 6.4.4.3 et 6.4.4.4 définissent respectivement les valeurs d'attributs de style de présentation admissibles et les valeurs d'attributs de présentation.

Les attributs de présentation sont classés sous les rubriques suivantes: 'commun', 'logique' et 'physique'. Les attributs communs s'appliquent aux trois architectures de contenu en caractères énumérées au § 6.4.1. Les attributs logiques s'appliquent aux niveaux d'architecture de contenu sous forme retraitable et retraitable formatée et les attributs de présentation s'appliquent aux niveaux d'architecture de contenu en caractères sous forme formatée et retraitable formatée.

Lorsqu'un attribut n'est pas applicable (N/A), sa présence n'est pas autorisée dans les descriptions de composantes ou dans les styles de présentation. Les valeurs par défaut des attributs non applicables sont supposées telles que définies dans la Recommandation T.416.

6.4.4.1 *Applicabilité des attributs de style de présentation (voir le Tableau 12/T.502)*

TABLEAU 12/T.502

Attributs applicables aux styles de présentation

Attribut	Applicabilité
Identificateur de style de présentation	M
Commentaires-lisibles-utilisateur	NM
Nom-visible-utilisateur	NM
Attributs de présentation	NM (voir le § 6.4.4.2)

6.4.4.2 *Applicabilité des attributs de présentation (voir le Tableau 13/T.502)*

TABLEAU 13/T.502
Applicabilité des attributs de présentation

Attribut de présentation	Applicabilité
Alignement	D
Polices de caractère	--
Orientation-caractères	--
Trajet-caractères	--
Espacement-caractères	D
Annonceur d'extension de code	D
Décalage de la première ligne	D
Jeux de caractère graphique	D
Sous-répertoire de caractère graphique	D
Mise en valeur graphique	D
Itémisation	D
Décalage de crénage	--
Repères de tabulations	D
Progression-lignes	--
Espacement-lignes	D
Indicateur de formatage	--
Décalage initial	D
Indentation	D
Taille-orphelin	D
Crénage en paire	--
Taille-veuve	D

6.4.4.3 *Spécification des valeurs d'attribut de style de présentation (voir le Tableau 14/T.502)*

TABLEAU 14/T.502
Valeurs d'attribut admissibles pour les attributs de style de présentation

Attribut	Valeurs essentielles	Valeurs non essentielles
Identificateur de style de présentation	indifférente	néant
Commentaires-lisibles-utilisateur	indifférente	néant
Nom-visible-utilisateur	indifférente	néant
Attributs de présentation	voir le § 6.4.4.3	

6.4.4.4 Valeurs d'attribut de présentation

6.4.4.4.1 Attributs de présentation communs (voir le Tableau 15/T.502)

TABLEAU 15/T.502

Valeurs admissibles pour les attributs de présentation communs

Attribut	Valeurs essentielles	Valeurs non essentielles	Valeurs par défaut
Alignement	alignement avant alignement arrière centré justifié	néant	alignement avant
Espacement-caractères	120 BMU	80 BMU 100 BMU 200 BMU	120 BMU
Annoncesur d'extension de code	valeur par défaut définie dans la Recommandation T.416	toute chaîne de séquences d'échappement conformément à la norme ISO 2022	comme défini à la Recommandation T.416
Itémisation	1) pas d'itémisation aligné au début aligné à la fin 2) entier quelconque 3) entier quelconque	néant néant néant	comme défini à la Recommandation T.416
Format de première ligne	entier quelconque	néant	0
Jeu de caractères graphiques	valeur par défaut définie dans la Recommandation T.416	tout autre jeu de caractères graphiques agréé	comme défini à la Recommandation T.416
Sous-répertoire de caractères graphiques	sous-répertoire télétexte de l'ISO 6937/2 correspondant à la Recommandation T.61	tout autre jeu de caractères graphiques agréé	comme défini à la Recommandation T.416
Mise en valeur graphique	0, 1, 3, 4, 22, 23, 24	9, 29	0
Repères de tabulation	toute valeur définie dans la Recommandation T.416	néant	pas de spécification de taquets de tabulation
Espacement-ligne	100, 200, 300, 400 BMU	150 BMU	200 BMU

6.4.4.4.2 Attributs de présentation logique (voir le Tableau 16/T.502)

TABLEAU 16/T.502

Valeurs admissibles pour les attributs de présentation logique

Attribut	Valeurs essentielles	Valeurs non essentielles	Valeurs par défaut
Indentation	indifférente	néant	0 BMU
Taille-orphelin	indifférente	néant	' 1 '
Taille-veuve	indifférente	néant	' 1 '

6.4.4.4.3 Attributs de présentation physique (voir le Tableau 17/T.502)

TABLEAU 17/T.502

Valeurs admissibles pour les attributs de présentation physique

Attribut	Valeurs essentielles	Valeurs non essentielles	Valeurs par défaut
Décalage initial	indifférente	néant	selon la définition donnée dans la Recommandation T.416

6.4.5 Fonctions de commande

Les fonctions de commande sont ventilées en trois catégories: 'commune', 'logique', 'physique'. Les fonctions de commande commune s'appliquent aux trois architectures de contenu en caractères énumérées au § 6.4.1. Les fonctions de commande logique sont applicables aux niveaux d'architecture de contenu retraitable et retraitable formaté alors que les fonctions de commande physique s'appliquent aux niveaux d'architecture de contenu en caractères formaté et formaté retraitable.

Les § 6.4.5.1 et 6.4.5.2 définissent l'applicabilité des fonctions de commande pour le profil PM1; les fonctions de commande qui ne sont pas mentionnées ne sont pas applicables.

6.4.5.1 Fonctions de commande avec paramètres

Les fonctions suivantes énumérées dans le Tableau 18/T.502 sont toutes des fonctions de commande communes:

TABLEAU 18/T.502

Valeurs admissibles pour les fonctions de commande communes

Fonction de commande	Valeurs essentielles	Valeurs non essentielles	Valeurs par défaut
Tabulation sélective (STAB)	indifférente	néant	néant
Choix d'espacement-caractères (SHS)	0	1, 2, 3	0
Choix de mise en valeur graphique (SGR)	0, 1, 3, 4 22, 23, 24	9, 29	0
Choix d'espacement-ligne (SVS)	0, 1, 2, 3	4	0

6.4.5.2 Fonctions de commande sans paramètre

6.4.5.2.1 Fonctions de commande communes

Retour chariot (CR)
Changement de ligne (LF)
Interligne partiel vers le bas (PLD)
Interligne partiel vers le haut (PLU)
Espace (SP)
Caractère de substitution (SUB)

6.4.5.2.2 Fonctions de commande logique

Comme autorisé ici (BPH)
Pas de coupure ici (NBH)

6.4.5.2.3 Fonctions de commande physique

Pas de justification (JFY)

6.4.5.2.4 Séparateurs

Début de chaîne (SOS)
Fin de chaîne (ST)

6.4.5.2.5 Fonctions de commande d'extension de code

Toute fonction de commande d'extension de code défini selon la norme ISO 2022 est autorisée.

6.4.6 Attributs de portion de contenu

6.4.6.1 Applicabilité des attributs de portion de contenu

Le Tableau 19/T.502 définit l'applicabilité des attributs de portion de contenu; ce tableau s'applique aux composants logiques et aux composants physiques.

TABLEAU 19/T.502

Attributs applicables aux sections de contenu

Attribut	Composants de base
Identificateur de contenu - logique (remarque 1)	M/M
Identificateur de contenu - physique (remarque 2)	--/M
Type de codage	---
Information de contenu	NM/NM

Remarque 1 – Cet attribut n'est applicable qu'au contenu associé aux composants logiques.

Remarque 2 – Cet attribut n'est applicable qu'au contenu associé aux composants physiques.

6.4.6.2 Spécification des valeurs d'attribut de portion de contenu

Le Tableau 20/T.502 spécifie les valeurs d'attribut de portion de contenu admissibles dans le cadre du PM1.

TABLEAU 20/T.502

Valeurs d'attribut correspondant aux sections de contenu

Attribut	Valeurs essentielles	Valeurs non essentielles
Identificateur de contenu - physique	indifférente	-
Identificateur de contenu - logique	indifférente	-
Information de contenu	chaîne d'octets	-

6.5 Profil de document

Le Tableau 21/T.502 définit l'applicabilité des attributs de profil de document et leurs valeurs admissibles. L'utilisation des attributs doit elle-même être conforme aux spécifications de la Recommandation T.414.

TABEAU 21/T.502

Applicabilité des attributs de profil de document et valeurs admissibles

Attribut	Applicabilité	Valeurs essentielles
Présence des constituants du document		
Structure physique générique	NM	'partiel', 'présent'
Structure physique spécifique	NM	'présent'
Structure logique générique	NM	'partiel', 'présent'
Structure logique spécifique	NM	'présent'
Styles de formatage	NM	'présent'
Styles de présentation	NM	'présent'
Caractéristiques du document		
Profil d'application du document	M	voir le § 6.5.1
Valeurs par défaut du profil d'application de document		
Valeurs par défaut d'architecture de document		
Classe d'architecture de document	NM	
Dimensions	M	voir le § 6.5.2
Valeurs par défaut du contenu en caractères		
Sous-répertoire de caractère graphique	M	'3'
Classe d'architecture de document	M	'formaté', 'traitable', 'formaté traitable'
Classes d'architecture de contenu	M	voir le § 6.5.3
Classe de format d'échange	M	'A'
Date version ODA	M	voir le § 6.5.4
Caractéristiques de document non essentielles		
Jeux de caractères du profil	NM	indifférente
Jeux de caractères de commentaires	NM	indifférente
Attributs de constituants de document		
Dimensions de page	NM	voir le § 6.5.5
Types de support	NM	voir le § 6.5.6
Attributs de présentation	NM	indifférente (voir le tableau 14/T.502)
Attributs de gestion de document		
Référence de document	M	
Tout autre attribut de gestion du document défini dans la Recommandation T.414 peut être spécifié.		

6.5.1 La valeur de l'attribut «profil d'application de document» est la suivante:

{0 0 20 502 0}

6.5.2 Les seules valeurs par défaut non normalisées qui puissent être spécifiées correspondent à l'attribut d'architecture de document «dimensions» et à l'attribut de présentation: «classe d'architecture de contenu». Dans le cas de l'attribut «dimensions», la valeur par défaut non normalisée ne s'applique qu'à l'attribut «dimensions» qui est applicable aux objets de présentation du type «page». Il convient de noter que la valeur par défaut de «dimensions» spécifiée au § 6.3.3.3 est une valeur par défaut non normalisée et que l'emploi de cette valeur par défaut doit être indiqué dans le profil de document.

Dans le cas de l'attribut de présentation «classe d'architecture de contenu» les valeurs par défaut non normalisées pouvant être spécifiées sont: 'retraitables ou retraitables formatées'. Une de ces valeurs doit être indiquée dans le profil de document lorsque la valeur par défaut de l'attribut de présentation «classe d'architecture de contenu» n'est pas 'formatée'.

6.5.3 La valeur de l'attribut «classes d'architecture de contenu» est un ensemble d'une ou de plusieurs valeurs, chacune étant un identificateur d'objet ASN.1. Ces identificateurs d'objet sont définis dans la Recommandation T.416.

6.5.4 La valeur de l'attribut «date de version ODA» se compose de deux paramètres (voir la Recommandation T.414). Quant à ce profil d'application de document, la valeur du premier paramètre est la chaîne de caractères "T.410" et la valeur du deuxième paramètre est la date «1988» représentée conformément à la norme ISO 8601.

6.5.5 L'attribut «dimensions de page» doit être spécifié lorsque les dimensions de page utilisées dans le document sont supérieures aux valeurs fondamentales définies aux Tableaux 10/T.502 et 11/T.502.

6.5.6 Lorsqu'aucune valeur n'est attribuée à l'attribut «type de support», le format ISO A4 (orientation portrait) est utilisé dans l'ensemble du document.

SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux de données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information et protocole Internet
Série Z	Langages et aspects informatiques généraux des systèmes de télécommunication